

Vous êtes un professionnel de la santé?

## Quand et comment communiquer avec la Santé publique de l'Estrie, secteur des maladies infectieuses (MI)

### Qui doit communiquer avec la santé publique ?

Tout **médecin ou professionnel de la santé** qui diagnostique une intoxication, une infection ou une maladie inscrite à la [liste des MADO](#) ou qui en constate les signes cliniques caractéristiques chez une personne vivante ou décédée. Une manifestation clinique inhabituelle à la suite d'une vaccination (MCI) doit aussi être signalée.

### Quand communiquer avec la santé publique ?

Il faut signaler [une menace](#) quand :

- la situation est causée par un agent biologique, chimique ou physique;
- il y a une probabilité de transmission ou d'exposition non contrôlée;
- la situation peut entraîner des risques pour la santé de la population;
- la situation apparaît hors de contrôle.

## Comment communiquer avec la santé publique, secteur des maladies infectieuses?

	<b>Pour les urgences (voir exemples ci-dessous)</b>	<b>Pour signaler une menace à la santé d'origine infectieuse, déclarer une MADO d'origine infectieuse ou une MCI</b>
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30	<b>Téléphone :</b> 819 345-0287  <b>Courriel :</b> <a href="mailto:dspmadomci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca">dspmadomci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca</a>  <b>Télécopieur :</b> 819 564-5435	<b>Téléphone :</b> 819 829-3400, poste 42240  <b>Courriel :</b> <a href="mailto:dspmadomci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca">dspmadomci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca</a>  <b>Télécopieur :</b> 819 564-5435
Du lundi au vendredi, de 16 h 30 à 8 h 30 ou le samedi et dimanche	<b>Téléphone :</b> 819 346-1110, faire le 0 et demander la garde en santé publique – secteur maladies infectieuses.	819 346-1110, faire le 0 et demander la garde en santé publique – secteur maladies infectieuses.
Documents à utiliser	Déclaration téléphonique	MADO : utiliser le formulaire AS 770 ( <a href="http://mssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/961885cb24e4e9fd85256b1e00641a29/64631465d0d5c09085256ecf006b4af?OpenDocument">http://mssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/961885cb24e4e9fd85256b1e00641a29/64631465d0d5c09085256ecf006b4af?OpenDocument</a> ) MCI : utiliser le formulaire suivant ( <a href="http://mssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/29d0d6ae68a554f485256e1a006ba71c/458ccd44026257e5852581c9005ee220?OpenDocument">http://mssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/29d0d6ae68a554f485256e1a006ba71c/458ccd44026257e5852581c9005ee220?OpenDocument</a> )

## Qu'est-ce qu'une urgence?

Un appel sera considéré comme urgent lorsqu'il nécessite une prise en charge immédiate. **Voici quelques exemples** : tuberculose active, rougeole, infection à méningocoque, infection invasive de streptocoque de groupe A, soutien à la prophylaxie post-exposition en urgence.